

Annexe 13



Le Maire de Marigny accepte l'implantation, d'une usine de production de traitement des déchets, pourquoi pas, mais pas à côté des lotissements de notre commune et de nos enfants ! Ce n'est pas tolérable. Le gaz produit sera réinjecté dans le réseau public GRDF par des pipelines... Les conséquences :

- VILLAGE DEFIGURÉ
- DÉPRECIATION DES MAISONS
- VA-ET VIENT DE CAMIONS
- ODEURS, etc.
- DANGER POUR LES ENFANTS
- ETROITESSE DE LA ROUTE POUR REJOINDRE LA N152

\* **Mobilisez-vous avant le 4 octobre en accrochant une affiche sur votre clôture :**

### **« Non à l'usine de biomasse ici »**

Découpez un sac de courses sur les côtés, mettez-le à plat, écrivez le texte au feutre, puis le fixer à la clôture ou au portail, (ficelle, agrafes).

\***Signez le tract distribué + nom et le déposer à la boîte aux lettres de la Mairie.**

*M. Delmas Jérôme* *Glouve de la grand Cour*